

Ne pas diffuser aux États-Unis d'Amérique, en Australie, au Canada ou au Japon. Ce communiqué ne constitue pas une invitation à participer à une offre de rachat de titres aux États-Unis d'Amérique ou dans tout autre pays où cela est interdit.

Communiqué de presse

- **SPIE lance une offre de rachat de ses ORNANES à échéance janvier 2028, pour un montant cible pouvant aller jusqu'à 388 millions d'euros**
- **SPIE annonce le remboursement anticipé des ORNANES restant en circulation à l'issue de l'offre de rachat**
- **SPIE annonce ce jour avoir réalisé avec succès le placement d'une émission obligataire durable indexée sur des critères de développement durable (*sustainability-linked bond*) d'un montant de 500 millions d'euros, à maturité 5,5 ans et assortie d'un coupon de 4,875 %**

Cergy, le 22 septembre 2026 – SPIE (la « **Société** »), leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications, annonce aujourd'hui :

- le lancement d'une offre de rachat en numéraire de ses obligations à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes indexées sur des critères de développement durable à échéance janvier 2028 (les « **ORNANES 2028** ») dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé ; et
- le remboursement anticipé le 22 octobre 2026 des ORNANES 2028 restant en circulation à l'issue de l'offre de rachat ; et

- *le succès du placement d'une émission obligataire durable indexée sur des critères de développement durable (sustainability-linked bond) d'un montant de 500 millions d'euros, à maturité 5,5 ans et assortie d'un coupon de 4,875 %.*

Le 21 septembre 2026, SPIE a placé avec succès une émission obligataire indexée sur des critères de développement durable à échéance 2032 pour un montant nominal total de 500 millions d'euros, portant intérêt à un taux de 4,875 % (les « **Nouvelles Obligations** »). Le règlement-livraison des Nouvelles Obligations est prévu le 28 septembre 2026.

Le produit net de l'émission des Nouvelles Obligations sera utilisé par la Société pour financer ses besoins généraux, et pour le refinancement partiel de la dette existante du groupe, y compris l'offre de rachat des ORNANES 2028 décrite ci-dessous.

Offre de rachat des ORNANES 2028

SPIE annonce aujourd'hui le lancement d'une offre de rachat partiel en numéraire de ses ORNANES 2028 d'un montant nominal initial de 400 millions d'euros à maturité 17 janvier 2028 (FR001400F2K3) pour un montant cible pouvant aller jusqu'à 388 millions d'euros (le « **Montant Cible de Rachat** ») dans le cadre d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé afin de recueillir les ordres irrévocables d'obligataires souhaitant céder leurs ORNANES 2028 (le « **Rachat** »).

En vue du rachat partiel des ORNANES 2028, SPIE va recueillir aujourd'hui et en dehors des États-Unis d'Amérique par l'intermédiaire de BNP PARIBAS et Natixis, agissant en qualité de Joint Dealer Managers, et au moyen d'une procédure de construction d'un livre d'ordres inversé, les ordres irrévocables des porteurs d'ORNANES 2028 de vendre leurs ORNANES 2028.

Le livre d'ordres devrait être clos aujourd'hui à 17h00 (heure de Paris), la Société se réservant le droit de le clore de manière anticipée ou d'en prolonger l'ouverture à tout moment, à sa seule et entière discrétion et sans avis préalable.

A la clôture des marchés le 21 septembre 2026, le montant total en principal des ORNANES 2028 en circulation s'élevait à 387,4 millions d'euros.

Prix de Rachat

Le prix de rachat par ORNANE 2028 de valeur nominale 100 000 euros sera initialement fixé entre 135 000 euros et 135 250 euros avant tout ajustement lié à l'évolution du cours de l'action SPIE durant la période allant du 22 septembre 2026 (inclus) au 24 septembre 2026 (inclus). De plus, la Société paiera les intérêts courus sur les ORNANES 2028 jusqu'à la date de règlement-livraison du Rachat (exclue).

La publication des résultats de la procédure de construction du livre d'ordres inversé, incluant le nombre final d'ORNANES 2028 rachetées et le prix final unitaire de rachat, devrait intervenir le 24 septembre 2026.

Conditions de l'opération

Le Rachat s'adresse aux porteurs des ORNANES 2028 éligibles dans leurs juridictions respectives, notamment ceux qui ne sont pas des personnes situées ou résidant aux États-Unis, ni des personnes agissant pour le compte ou au bénéfice de telles personnes, souhaitant céder leurs ORNANES 2028 à la Société.

Le règlement-livraison du Rachat est envisagé le 1 octobre 2026 et est conditionné à la réalisation du règlement-livraison de l'émission des Nouvelles Obligations, qui devrait avoir lieu le 28 septembre 2026, ainsi qu'aux stipulations du paragraphe suivant.

La Société se réserve le droit de ne pas donner suite au Rachat ou de ne pas y donner suite pour l'intégralité du montant cible. La Société n'aura aucune obligation d'accepter l'acquisition des ORNANES 2028 présentées dans le cadre du Rachat.

Les ORNANES 2028 acceptées dans le cadre du Rachat seront annulées conformément à leurs modalités (les « **Modalités** »).

Remboursement anticipé

La Société annonce également ce jour aux porteurs des ORNANES 2028 qu'elle procédera au remboursement anticipé des ORNANES 2028 restant en circulation à l'issue du Rachat conformément aux Modalités des ORNANES 2028.

Conformément à la section 10.3.1 des Modalités, à la demande de SPIE, Conv-Ex Advisors Limited agissant en sa qualité d'agent de calcul a vérifié que, sur une période de 20 jours de bourse consécutifs (du 24 août 2026 inclus au 18 septembre 2026 inclus) choisis par SPIE parmi la période de 40 jours de bourse consécutifs se terminant le jour de bourse précédant immédiatement la publication de ce communiqué, la moyenne arithmétique des produits quotidiens :

A. du prix quotidien moyen pondéré par les volumes des actions SPIE ; par

B. le ratio de conversion et/ou d'échange applicable à chaque date ;

dépasse 130 % de la valeur nominale unitaire des ORNANES 2028.

La date de remboursement anticipé des ORNANES 2028 sera le 22 octobre 2026 (la « **Date de Remboursement Anticipé** »).

Conformément à la section 10.3.1 des Modalités, les ORNANES 2028 seront remboursées à leur valeur nominale unitaire majorée des intérêts courus soit 100 527,17 euros par ORNANE 2028.

Conformément à la section 10.3.3 des Modalités, les porteurs d'ORNANES 2028 conservent la possibilité de demander l'exercice de leur droit de conversion et/ou d'échange conformément aux Modalités jusqu'au septième jour de bourse (inclus) précédant la Date de Remboursement Anticipé, soit jusqu'au 13 octobre 2026 (inclus).

Sous réserve de l'atteinte du Montant Cible de Rachat (soit environ 388 millions d'euros), la Société a l'intention de remettre, en cas d'exercice par les porteurs d'ORNANES 2028 restant en circulation à l'issue du Rachat de leur droit de conversion et/ou d'échange, des actions nouvelles et/ou existantes uniquement.

Il est par ailleurs rappelé que, conformément aux Modalités, la décision de la Société d'attribuer des actions nouvelles ou existantes (la Date de Décision (*Decision Date*) telle que définie dans les Modalités)) interviendra 3 jours de bourse après chaque demande de conversion et/ou d'échange effectuée par un porteur d'ORNANE 2028 à une Date de Demande d'Exercice (*Exercise Request Date*) telle que définie dans les Modalités.

Tout porteur d'ORNANES 2028 qui n'aura pas demandé l'exercice de son droit de conversion et/ou d'échange conformément aux Modalités avant cette date sera remboursé dans les conditions énoncées ci-dessus.

4 000 ORNANES 2028 ont été émises en 2023. A la date du présent communiqué, les droits de conversion et/ou d'échange attachés à 126 ORNANES 2028 ont été exercés, par conséquent, 3 874 ORNANES 2028 sont encore en circulation.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre ou sollicitation d'achat, de souscription ou de vente de valeurs mobilières.

A propos de SPIE

SPIE est le leader européen indépendant des services multi-techniques dans les domaines de l'énergie et des communications. Avec 55 000 collaborateurs, SPIE s'engage auprès de ses clients pour conduire les transitions énergétique, numérique et industrielle. Acteur de la décarbonation, le Groupe déploie des solutions performantes et innovantes dans tous les secteurs de l'économie.

Le groupe SPIE a réalisé en 2025 un chiffre d'affaires consolidé de 10,4 milliards d'euros et un EBITA consolidé de 793 millions d'euros.

www.spie.com
[Facebook](#) – [LinkedIn](#)

Contacts

SPIE

Pascal Omnès
Directeur de la Communication Groupe
Tel. + 33 (0)1 34 41 81 11
pascal.omnes@spie.com

SPIE

Relations Investisseurs
Investors@spie.com

IMAGE 7

Laurent Poinot
Tel. + 33 (0)1 53 70 74 70
spie@image7.fr

Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une invitation à participer au Rachat dans, ou depuis, un quelconque pays dans ou depuis lequel, ou émanant de ou à une quelconque personne à laquelle, il est interdit de faire une telle invitation conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables. La diffusion du présent document dans certains pays peut être limitée par la loi. Les personnes en possession de ce document sont tenues de s'informer et de se conformer à toutes les restrictions légales et réglementaires applicables. Les offres de rachat des ORNANES 2028 transmises dans le cadre du Rachat par des investisseurs éligibles ne seront pas admises dans toutes les circonstances où une telle offre ou sollicitation serait illégale.

La Société n'émet aucune recommandation aux investisseurs éligibles sur l'opportunité ou non de prendre part au Rachat. Si un porteur d'ORNANES 2028 a des doutes quant au contenu du Rachat ou quant aux mesures à prendre, il lui est recommandé des conseils financiers personnalisés, y compris en ce qui concerne les conséquences fiscales, auprès de son courtier, conseiller en banque, avocat, comptable ou autre conseiller financier, fiscal ou juridique indépendant.

